

Conseil municipal du vendredi 20 juin 2014

Présents : Alain Delhoume, Serge Roux, Christian Dubreuil, Jean-Pierre Floc'h, Véronique Barinotto, Bernard Trouville, Philippe Cortès, Jean-Luc Dufour, Sylvie Tête Léonard, Patricia Lansade, Lionel Guillot, Thierry Lachaise, Séverine Desbourdelle, Cécile Adam

Représentés : Joëlle Duquéroix par Jean-Pierre Floc'h
Marie-Claire Dupic par Alain Delhoume
Jacques Guy par Séverine Desbourdelle
Aurélie Teillou par Christian Dubreuil
Bernadette De Angeli par Serge Roux

Secrétaire de séance : Patricia Lansade

1°) Elections sénatoriales

En vue des élections sénatoriales du 28 septembre 2014, le Conseil Municipal de Saint-Gence a été appelé à se réunir le vendredi 20 juin 2014 afin de désigner 5 délégués et 3 suppléants.

Le conseil municipal après avoir procédé à l'élection désigne :

TITULAIRES :

M. DELHOUME Alain,
Mme De ANGELI Bernadette,
M. ROUX Serge,
Mme BARINOTTO Véronique,
M. DUBREUIL Christian.

SUPPLEANTS :

Mme TEILLOU Aurélie,
M. FLOC'H Jean-Pierre,
Mme ADAM Cécile.

2°) Jurés d'assises

Un tirage au sort par des élu(e)s a permis la désignation des 6 jurés d'assises pour le département de la Haute Vienne, au titre de l'année 2015.

DUGNETON Jean-Marie , 29 rue de la Croix des Charrier
ROBERT Pascal, 61 rue des Francines
BORDAS Christian, 45 rue du Boschaudérier
MAZURE Thierry Appolin, 4 allée des Vérandas Senon
BOISSE Lionel, 29 route de Peyrilhac
HIVERT Epouse PERROT, Monique, 7 rue du Rabaud

Conseil municipal du 27 juin 2014

Présents : Alain Delhoume, Serge Roux, Bernadette de Angeli, Christian Dubreuil, Jean-Pierre Floch, Véronique Barinotto, Jacques Guy, Bernard Trouville, Philippe Cortès, Jean-Luc Dufour, Sylvie Tête Léonard, Patricia Lansade, Marie-Claire Dupic, Lionel Guillot, Séverine Desbourdelle, Aurélie Teillou, Cécile Adam

Thierry Lachaise, absent, donne pouvoir à Bernadette de Angeli
Géraldine Tisseron, secrétaire, assiste à la réunion.

Philippe Cortès est désigné secrétaire de séance.

En préambule, le maire informe le Conseil de la bonne réalisation des travaux :

- de l'aire de retournement du sentier de la Châtre,
- du trottoir et du passage piétons surélevé de la rue Saint-Eloi,
- de la pose de l'antenne Wifi à la Ribière du Theil.

Il précise que la première tranche des travaux voirie du village des Monts commencera à l'automne 2014 et que le renforcement électrique du secteur de la Ribière du Theil sera achevé en fin d'année.

Enfin, il félicite la nouvelle équipe de la Vinigast pour la bonne réalisation de l'édition de mai 2014.

Ensuite, Alain Delhoume ouvre la séance en soumettant à l'approbation de l'assemblée les comptes-rendus des deux précédents conseils municipaux des 18 avril et du 20 juin 2014. Ceux-ci sont adoptés à l'unanimité.

1) COMMISSIONS VOIRIE-URBANISME DU 3 JUIN 2014

URBANISME

Biens de section du village du Theil

Il s'agit de lancer la procédure permettant le transfert des «biens de section des habitants du Theil» pour qu'ils deviennent propriété de la commune. L'objectif est de pouvoir utiliser ces parcelles pour améliorer la voirie (créer une raquette de retournement, élargir un chemin existant, mettre en place un abribus, restaurer une fontaine,...). Pour que ces biens soient transférés, il faut que plus de 50% des habitants répondent favorablement. Les habitants résidant sur ces sections et les propriétaires y possédant des biens ont reçu un courrier et le plan cadastral avec la position des parcelles ainsi qu'un coupon réponse leur permettant de se prononcer. Des informations et explications, ont été données le vendredi 13 juin de 18h et 20h à la mairie, pour les personnes concernées. Prenant en compte le fait qu'un seul habitant s'est opposé à ce transfert, la commission à l'unanimité, propose au conseil de valider cette procédure et de poursuivre cette démarche pour les autres biens de section existant sur la commune.

Le Conseil valide à l'unanimité cette orientation.

Zone 2 AU de la Châtre

Suite aux nombreuses démarches et réunions entreprises depuis plus de deux années, un consensus entre propriétaires a permis de définir le contour de la partie de la zone 2AU qui va être proposée au classement en zone 1 AU.

Tous les propriétaires se sont engagés par écrit pour valider ce contour. Les services de l'État (Direction Départementale des Territoires) ont été consultés et ont confirmé qu'il est possible d'engager une procédure de modification simple du PLU. Celle-ci pourrait être faite avant la fin de l'année.

La future zone 1 AU ne se superposant pas au contour de l'actuelle zone 2AU, un nouveau plan d'aménagement devra être réalisé. La commission demande qu'une attention particulière soit apportée au tracé de la nouvelle voirie, afin que celle-ci se prolonge jusqu'en limite de zone 1 AU, de manière à ne pas se priver de la possibilité d'un futur raccordement au réseau routier en direction du bourg. **Le Conseil valide cette proposition et autorise le maire à lancer l'enquête publique.**

Projet de construction de logements privés adaptés aux personnes à mobilité réduite

Le Conseil est saisi d'une demande d'acquisition d'une

parcelle située en bordure de la rue Maryse Bastié. **Il ne souhaite pas que soit réalisée une construction sur cette parcelle réservée pour un parking.** D'autres parcelles constructibles, privées ou communales existent au bourg et à la Gagnerie.

Groupe de travail salle communale de sports

Suite à l'engagement pris lors de la campagne des élections municipales, la commission propose la mise en place d'un groupe de travail en vue de se doter d'un équipement de type salle des sports.

Il s'agit de définir un programme : lieu d'implantation, disciplines sportives, catégories d'usagers (scolaires, associations, etc). La commission présentera l'avancement de ses travaux au Conseil.

Sentier pédagogique des Fonts Neuves

Les travaux d'aménagement du parcours pédagogique du Sentier des Fonts Neuves seront réalisés par le service Espaces Naturels de Limoges Métropole et commenceront en septembre 2014. Les thèmes déclinés seront : ruisseau et zones humides, mare, faune et flore associées, le sol, la forêt, les cultures, les haies. Lorsque l'aménagement sera terminé, le sentier sera ouvert aux scolaires de Limoges Métropole.

Sentiers de la forêt Lenfant

Il est proposé par la commission de mettre en place quelques équipements dans la forêt Lenfant :

- Captage d'une source alimentant une fontaine, mesure du débit, relation avec la pluviométrie. Les enfants des écoles pourraient être associés à ces réalisations.
- Création de panneaux permettant aux scolaires et aux promeneurs d'identifier les arbres de nos forêts.
- Mise en place sur le parcours sportif existant, d'agrès adaptés aux enfants.
- Mise en place d'un parcours permanent d'orientation (une démonstration sur la pratique de celui-ci aura lieu le 6 juillet en matinée).

Le Conseil valide à l'unanimité ces propositions.

VOIRIE

Aménagement des Monts

L'assainissement est terminé ; il reste à aménager le rond point et à gérer les écoulements d'eaux pluviales, puis à terminer la voirie.

Au total le coût des travaux avoisinera 370 000€. Le rond point sera aménagé à partir d'octobre 2014. Dans un premier temps, dès fin juin, une expérimentation avec matérialisation d'un îlot central et des limites des voies par mise en place de plots en plastique lestés, permettra de tester le comportement des usagers. En 2015 les travaux se poursuivront avec l'aménagement de la route principale qui traverse le village et en 2016 l'intérieur du vieux village sera traité.

Cette programmation est validée par le Conseil.

Accès non goudronnés des zones urbanisées

Le réseau routier communal étant amélioré, il reste à traiter des zones déjà urbanisées dont les voiries ne sont pas goudronnées. Pour permettre la programmation, la commission propose de se doter de critères de classement, puis d'effectuer une visite sur le terrain début septembre. Elle n'examinera que les voiries rétrocedées dont les normes ont été validées par Limoges Métropole. Les critères de travail seront :

- 1- Rétrocession effective,
- 2- Existence ou non d'un retournement,
- 3- Nombre de parcelles (desservies et à desservir),
- 4- Etat de l'assise et maîtrise des eaux pluviales,
- 5- Fréquence d'intervention au cours des dernières années,
- 6- Répartition géographique,
- 7- Contraintes budgétaires.

Le Conseil valide ces critères de choix et demande à la commission de préparer des propositions pour le conseil municipal de septembre.

Futurs aménagements de villages

Le Conseil retient comme travail prioritaire à mener sur le village du Theil : étude de l'assainissement collectif et programme d'aménagement routier avec éventuel effacement de réseaux aériens.

Point sur les travaux 2014

Aux Charriers, il reste le marquage au sol et la finition de l'abri bus à terminer.

Les travaux de point à temps en régie sont réalisés complètement : la Chassagne, le Boschaudérier, Rue Saint-Eloi (réalisation des trottoirs en cours). Le ralentisseur, au droit du passage piétons du Multi-Accueil Malices et Chocolats sera aménagé par une entreprise privée.

Une deuxième opération de point à temps aura lieu en septembre.

La 2^{ème} passe du fauchage a débuté en juin. La commission note la satisfaction générale des usagers concernant les refuges mis en place route des Verdiers, pour le croisement des véhicules de grand gabarit et les réfections d'entrées charretières agrandies.

L'objectif « zéro phyto » prévu par Limoges Métropole devra être atteint pour 2017.

Au multi accueil les clôtures, les pelouses et le sol souple des jeux extérieurs sont terminés.

La Municipalité a obtenu l'accord du Conseil général pour subventionner le point bibliothèque.

Dans la dernière salle de classe aménagée à l'école élémentaire, les problèmes de chauffage vont être rapidement réglés. Concernant les problèmes d'acoustique, les travaux nécessaires seront inscrits au budget 2015.

Questions diverses

- Espaces verts : il y a de plus en plus d'espaces à entretenir. Veiller, lors des projets d'aménagement, à ne pas multiplier les espaces verts isolés et inaccessibles aux machines de fauchage autoportées.

- Fauchage : pour remplacer l'utilisation du « rotofil » au pied des panneaux de signalisation, il est proposé de faire un essai de végétation rampante.

2) COMMISSIONS COMMUNICATION-ANIMATION ET VIE CULTURELLE DU 10 JUIN 2014

COMMISSION COMMUNICATION

Bulletin municipal

Dans le prochain bulletin et suite aux résultats des élections européennes et à la montée du FN, la commission propose un article sur les dangers du programme de ce parti.

Elle envisage de créer une rubrique « coup de projecteur » qui mettra à l'honneur une « personnalité » de St Gence. De nouvelles couvertures pour le bulletin doivent être imprimées pour le mois de septembre (10000 soit l'équivalent de 10 bulletins). Pour la première page, est proposée une solution comportant des photos permanentes et un emplacement vierge autorisant l'insertion d'une photo d'actualité.

Le Conseil valide ces propositions.

La commission réfléchit à de nouvelles rubriques (pages « services aux habitants », enquête...) et fera des propositions au Conseil.

Mutualisation des agendas avec Veyrac et Peyrilhac : les manifestations organisées sur nos trois communes seront reprises et publiées dans les trois bulletins municipaux.

COMMISSION ANIMATION

Animations portées par la Municipalité sur le deuxième semestre 2014 :

- le **28 juin** 2014, à midi, un Pot « républicain » dans le prolongement de la réunion avec les parents sur les rythmes scolaires,

- le **dimanche 6 juillet**, parcours d'orientation proposé dans la forêt Lenfant (en partenariat avec l'association Orientation 87),

- le **23 août**, Cuivres en fête avec le groupe « Emyol »,

- le **15 novembre**, pièce de théâtre « Un air de famille » par la Compagnie « J'dis ça, mais j'dis rien »

Animations possibles : Il est envisagé un récital, en l'église de Saint Gence, sur la fin d'année, avec les chorales de Landouge et d'Oradour sur Glane. **Ce concert aura lieu le 4 octobre à 20h00.**

La commission souhaiterait organiser des séances de ciné/débat sur des thèmes porteurs : écologie, guerre, femmes etc. Celles-ci pourraient avoir lieu sur la fin d'année.

Le Conseil valide ces orientations.

3) COMMISSION VIE ASSOCIATIVE DU 12 JUIN 2014

Actualisation de la liste des associations

La commission examine la liste des associations recensées dans le dernier livret d'accueil des nouveaux habitants. Elle se félicite de la création de La Chêne (BMX-DIRT) et de la bonne santé de la plupart des associations communales. Cependant elle regrette la disparition de la Chorale Mélodia et de l'Encre à la Bouteille et rappelle le long sommeil du Club Théâtre.

L'absence de candidats lors du renouvellement d'un ou plusieurs membres du bureau, rend la situation de certaines associations précaire.

Des amateurs potentiels de théâtre, chant, peinture, photographie,...etc demeurent cependant présents sur la commune. Il est proposé de renouer le contact avec les anciens membres de l'Encre à la Bouteille pour tenter de tisser de nouveaux liens. **Le Conseil approuve cette démarche.**

Réflexion sur les critères d'attribution des subventions

La commission a pris connaissance des critères d'attribution définis et des normes mises en place depuis 2009 pour calculer la subvention à percevoir par chaque association. Le mode de calcul actuel sera analysé en détail, pour être reconduit ou modifié par la commission.

Les nouvelles propositions de calcul seront soumises au dernier conseil de l'année 2014, en vue d'une mise en pratique en 2015.

Préparation d'une rencontre avec les présidents

La commission proposera, lors de la réunion des associations du 12 septembre 2014 d'organiser des rencontres avec les présidents, afin de prendre connaissance de leurs difficultés, de leurs attentes et de leurs souhaits. La synthèse des informations recueillies sera réalisée et des propositions seront faites au Conseil en début d'année 2015.

La formation des bénévoles

Le Comité Départemental Olympique et Sportif propose un programme de formation à la gestion associative qui débutera en septembre 2014. La formation est gratuite, les thèmes sont : la création, la gestion, l'animation et le développement d'une association. Une présentation sera faite lors de la réunion du 12 septembre.

4) COMMISSION AFFAIRES SOCIALES du 23 juin 2014

Noël des Aînés

Le 14 décembre aura lieu le Noël des aînés. La proposition de coupler un thé dansant avec un spectacle est retenue. L'animation sera réalisée par une troupe de

danseurs de salon de Saint-Gence.

La distribution des colis est également maintenue et permet de rencontrer les bénéficiaires. Il est destiné aux aînés ne pouvant pas se rendre au thé dansant. La distribution sera assurée par les élus le samedi 20 décembre 2014.

Mise en place d'un Centre Communal d'Action Sociale

Cette structure est obligatoire pour la gestion du budget social de la commune et devra être mise en place au 1er janvier 2015. Le conseil d'administration sera composé du Maire, de 5 élus et de 5 représentants des associations. En qualité de représentant, des associations seront sollicitées : Association Aide aux Seniors, le club des aînés, le Secours catholique, le SGAPE et la FNATH.

5) COMMISSION AFFAIRES SCOLAIRES du 23 juin 2014

Conseil Ecole maternelle du 16 juin

- On note une augmentation sensible du nombre d'élèves pour la rentrée prochaine : 36 en grande section, 40 en moyenne section, 26 en petite section et 9 en toute petite section, soit 109 inscriptions au 16 juin 2014. La composition des quatre classes sera affichée le 1er septembre 2014.

- La réunion de présentation de l'école aux parents et futurs petits élèves du samedi 24 mai s'est bien déroulée.

- Le SIEPEA, en accord avec les enseignantes, a permis aux enfants en garde chez une assistante maternelle ou au multi- accueil, de découvrir l'école maternelle pendant une demi-journée.

- Le futur projet d'école sera axé sur le langage, l'écriture et l'informatique.

Conseil d'école élémentaire du 17 juin

- L'effectif pour la rentrée sera de 140 élèves (25 cp, 27 ce1, 26 ce2, 34 cm1 et 28 cm2), répartis en six classes comme suit :

20 CP,

21 CP/CE1 (5 cp et 16 ce1),

22 CE1/CE2 (11 ce1 et 11 ce2),

23 CE2/CM1 (15 ce2 et 8 cm1),

26 CM1,

28 CM2.

La composition des classes sera affichée le 1er septembre 2014.

- Le nouveau projet d'école (2014/2017) comportera deux axes : « culture humaniste à travers les intelligences multiples » et « maîtrise de la langue française ».

Tarifs de la garderie : à compter de la rentrée de septembre 2014, la garderie municipale fonctionnera également le mercredi 7h-9h et 12h-13h, ce qui représente un passage de 16 à 19 h de garderie par semaine (+ 19%). La commission propose de limiter l'augmentation et d'adop-

ter ces nouveaux tarifs :

- forfait mensuel : de 23,92 à 25,00 euros
- par enfant supplémentaire : de 11,88 à 12,41 euros
- par jour : de 2,42 à 2,52 euros

Tarifs du restaurant scolaire : une augmentation de 2% est proposée.

- le ticket-repas passe de 2,82 à 2,88 euros
- le forfait trimestriel de 93,76 à 95,63 euros

Accord du Conseil à l'unanimité.

6) COMMISSION FINANCES

Décision modificative

Les décisions modificatives modifient ponctuellement le budget initial. Ce sont des délibérations de l'assemblée locale (conseil municipal) autorisant l'exécutif local (maire) à effectuer des recettes ou des dépenses complémentaires. Le nombre de ces décisions modificatives est laissé au libre arbitre de chaque collectivité. Elles peuvent être adoptées à tout moment après le vote du budget primitif et peuvent même, pour la section de fonctionnement, être votées jusqu'au 21 janvier de l'année suivante afin d'ajuster les crédits destinés notamment à régler les dépenses engagées avant le 31 décembre.

DM1

Investissement – dépenses

Le compte «21753 - Réseaux divers» comporte une somme de 1300,00€ pour participation de la commune à l'installation d'une antenne WiFi au Theil. A la demande de la Trésorerie, cette somme doit être portée au compte 678 en section de fonctionnement. C'est une subvention à un organisme (DORSAL).

Examen de l'exécution du budget communal

En Fonctionnement – Dépenses, le pourcentage d'utilisation du chapitre « Charges de personnel » est de 58%, alors qu'il devrait être de 50% (au 30 juin). Une partie de ce dépassement est lié au compte « cotisations URSSAF » pour lequel une erreur du nouveau logiciel de paie a entraîné la facturation d'un trimestre supplémentaire (par anticipation). D'autre part, les « cotisations – CAP décès » ont été versées en totalité. Cependant, il faut être vigilant et ce chapitre pourrait faire l'objet d'une DM lors d'un prochain conseil.

Examen des budgets complémentaires : Aide Sociale et lotissement La Gagnerie

L'exécution de ces budgets n'appelle pas de commentaires particuliers.

Tarifs garderie et restaurant scolaire

La commission Finances a repris les propositions de la Commission Affaires Scolaires.

Loyer versé par Malices et Chocolats

Suite aux travaux d'extension des locaux du Multi-Accueil, la surface utile a été multipliée par 2 (de 169m² à

337m²), et la capacité d'accueil de 18 à 25 places. La commission propose de calculer l'augmentation du loyer, non pas en prenant en compte l'augmentation des surfaces, mais le passage de 18 à 25 places : de 637 à 884 euros par mois.

Repas des personnels de Malices et Chocolats

Suite à la demande des personnels de Malices et Chocolats, la commission propose que les repas adultes fournis à l'association, le soient dans les mêmes conditions tarifaires qu'aux enseignants. Une convention sera établie à titre expérimental. **Le Conseil valide la Décision Modificative 1 et ces propositions.**

7) Délibérations diverses

- Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable de la Haute-Glane

Suite à la dissolution de celui-ci, **le Conseil municipal accepte à l'unanimité la répartition des avoirs entre les trois communes, Nieul, Veyrac et Saint-Gence, ce qui représente 5801,42 € pour le budget de Saint-Gence.**

- Commission Communale des Impôts Directs

Le Conseil propose à la Direction des Finances Publiques de la Haute-Vienne les noms de 16 personnes en tant que titulaires et 16 noms de commissaires suppléants.

- Répartition du Fonds national de Péréquation des Ressources Intercommunales (FPIC)

En 2014, l'ensemble intercommunal constitué par Limoges-Métropole et les communes membres est bénéficiaire du FPIC. Le Conseil communautaire de Limoges-Métropole a décidé de mettre en place une méthode de répartition permettant une véritable solidarité entre les communes membres. Cela représentera un montant de 29 582 € pour St Gence. **Le Conseil valide cette proposition.**

8) Comptes-rendus de réunions

Limoges Métropole

- adoption du règlement interne du Conseil communautaire

- constitution des commissions thématiques et nominations des responsables (A. Delhoume, vice-président de Limoges-Métropole a en charge, le cadre de vie, le milieu naturel ainsi que les productions maraîchère et horticole),

- centre aqua-récréatif : mise en service fin 2014, ouverture au public au printemps 2015,

- lancement de la construction du vélodrome situé à Bonnac la Côte.

SIEPEA

Mise en place de l'organisation de la réforme des rythmes scolaires applicable à la rentrée de septembre 2014.

Association Aide aux Seniors

La participation des communes au fonctionnement de la structure est fixée à 1,50€/habitant (1,80 € en 2013).

SIEPAL

Mise en place du nouveau Comité syndical. Gilles Bé-gout (maire d'Isle) en est le nouveau président. La révision du SCOT (Schéma de Cohérence Territorial) est engagée afin de tenir compte de l'élargissement du

périmètre du Syndicat depuis 2011.

10) PERSONNEL

- Départ en retraite de Patricia Floc'h au 1er juillet et de Michel Theillet au 1er août,
- la mise en place de la réforme des rythmes scolaires a nécessité d'aménager les plannings du personnel des écoles à compter du 1er septembre 2014.

ELECTIONS EUROPEENNES - Résultats à Saint-Gence

inscrits :	1582	
votants :	819	51,77%
blancs :	37	4,52%
nuls :	16	1,95%
exprimés :	766	

Listes ayant obtenu des suffrages :

Liste Bleu Marine (FN)	192	25,1%
Choisir notre Europe (PS)	187	24,4%
Pour la France (UMP)	83	10,8%
Front de Gauche	76	9,9%
Europe Ecologie	61	8,0%
UDI-Modem	53	6,9%
Debout la France	31	4,0%
Nouvelle donne	29	3,8%
Alliance écologie	20	2,6%
Citoyens du vote blanc	13	1,7%
Lutte ouvrière	10	1,3%
Nous citoyens	7	0,9%
UPR -Massif central	2	0,3%
Europe décroissance	1	0,1%
Espéranto	1	0,1%



SAINT-GENCE SUR INTERNET

L'actualité de Saint-Gence : saintgence.canalblog.com un blog actualisé plusieurs fois par semaine, en fonction de l'actualité de Saint-Gence, vous y trouverez des informations et des photos sur ce qui va se passer ou sur ce qui s'est passé sur notre commune.

Le site WEB de la commune :

www.saint-gence.fr les pages WEB officielles de Saint-Gence avec des renseignements utiles sur la commune, l'histoire, le patrimoine, les cartes du PLU, tous les bulletins municipaux disponibles et consultables ...

Les infos en direct dans votre boîte mail : inscriptions préalables sur : comsaintgence@gmail.com

